

RETRAIT D'AGREMENT D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 25 juin 2019, de retirer l'agrément du Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée « BYRSA FUND » et ce à la demande de la société de gestion pour compte de tiers DIDO CAPITAL PARTNERS.